

Question présentée par la députée :
M^{me} Salika Wenger

Date de dépôt : 7 décembre 2018

Question écrite urgente

Voyages voyages des actuel-le-s magistrat-e-s (2012-2018)

Le Conseil d'Etat n'ayant répondu que partiellement à la QUE 910 du 1^{er} novembre 2018, je le prie de bien vouloir apporter des compléments à ma première question en se focalisant sur les législatures précédentes (2009-2013 / 2013-2018) pour les actuels membres du gouvernement pour lesquels cela est pertinent, soit dès leur première élection au Conseil d'Etat, durant toute la durée de leur(s) mandat(s) et jusqu'à la fin de la législature 2013-2018. Dans les détails, cela concerne M. Pierre Maudet de 2012 à 2018, M. Antonio Hodgers de 2013 à 2018, M. Mauro Poggia de 2013 à 2018, M^{me} Anne Emery-Torracinta de 2013 à 2018 et M. Serge Dal Busco de 2013 à 2018.

A titre d'information, une question au sujet des ancien-ne-s conseiller-ère-s d'Etat, celles et ceux qui ne sont actuellement plus en fonction mais qui l'étaient durant les législatures précédentes, a également été déposée (Q 3817). La réponse à ma question (Q 910-A) couvre l'ensemble des voyages réalisés depuis le début de l'actuelle législature, donc l'entier des mandats des deux nouveaux membres de l'exécutif, M^{me} Fontanet et M. Apothéloz, élu-e-s en 2018. Vous trouverez ci-dessous reproduite ma question, avec une précision au sujet de la période étudiée.

Après les révélations et les mensonges répétés du conseiller d'Etat PLR Pierre Maudet au sujet de son voyage à Abu Dhabi, le conseiller administratif PDC Guillaume Barazzone admettait il y a deux semaines s'être également rendu à Abu Dhabi et y avoir rencontré une brochette de chefs d'Etats et autres personnalités. Dès lors, diverses questions se posent autour de voyages dont la frontière entre leur caractère privé ou public est floue. Dans quelle mesure nos élu-e-s se voient-ils offrir des cadeaux ? Ces derniers influencent-ils certaines de leurs décisions ?

Nous prions donc le Conseil d'Etat de bien vouloir dresser une liste répertoriant les voyages – à l'exception des voyages à caractère strictement privé – de tou-te-s les magistrat-e-s actuellement en fonction, **depuis leur première élection à l'exécutif et jusqu'à la fin de la législature précédente (2013-2018)**, tout en apportant des précisions au sujet des points suivants :

- Où et quand a eu lieu le voyage ?
- Quelle était la finalité de ce voyage ?
- Qui y a participé ?
- Des personnalités – politiques ou du monde de l'économie – ont-elles été rencontrées au cours de ce voyage ?
- Comment ce voyage a-t-il été financé – privé et/ou public (si les deux, dans quelles proportions) ?
- Des cadeaux ont-ils été remis au/à la magistrat-e à l'occasion de ce voyage ?

D'autre part, je remercie le Conseil d'Etat de bien vouloir indiquer s'il existe déjà ou s'il est prévu d'édicter des règles au sujet des voyages professionnels des conseillers d'Etat ainsi que de leurs frais professionnels. Si oui, lesquelles ? Merci de les détailler.